

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 23 mai 2014

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (14) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM.

Membre excusé représenté : (2) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), Mme POLONCEAU (représentée par Mme GINDRE).

Membre excusé : (1) Mme TROUWBOST.

Date de convocation : 16 mai 2014

Délibération n° : 15-2014

Objet : Désignation de représentants du conseil d'administration dans divers organismes

En vertu des différents textes, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale doit être représenté dans divers organismes ou instances.

Les membres du conseil d'administration désignent les représentants du CCAS au sein des organismes suivants :

- le Comité National d'Action Sociale (CNAS) : Françoise TENENBAUM,
- l'association socioculturelle du centre social Balzac : Françoise TENENBAUM,
- le comité des usagers du restaurant d'entreprise de la Ville de Dijon : Catherine HERVIEU,
- la commission d'admission des résidences sociales : Christiane GINDRE membre titulaire et Malika GAUTHIE membre suppléant.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PREFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

23 JUN 2014
Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,



Nathalie POPADYAK



Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DRH : 1
Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 26 MAI 2014